



Ma mère veut refaire ma chambre. Je refuse. Puis je l'empêcher?

Par ceroxon

Bonjour,

Je vis avec ma mère, j'ai 43 ans. Je suis hébergé à titre gracieux. Ma mère est propriétaire de l'appartement. Elle veut tout refaire y compris ma chambre d'enfant où je vis. Je refuse et veut l'en empêcher. Légalement si, hélas, il faut en arriver là. Est-ce possible?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Votre mère est chez elle et peut faire les travaux qu'elle souhaite.

Vous ne pouvez pas l'empêcher de refaire votre chambre.

Préférez prendre un logement indépendant dans lequel vous serez maître de votre décor.

Par CToad

Bonjour

Totalement d'accord avec yapasdequoi

Ctoad

Par ceroxon

Merci de la réponse. Il fallait que je demande. Malheureusement pour moi ce n'est pas si simple. C'est pas une question d'argent mais de sentiment. C'est la chambre dans laquelle j'ai grandi. Je suis un grand sentimental qui a eu le chagrin de voir l'appartement de son enfance petit à petit refait.

La vie est injuste. J'essaye de me consoler en me disant que dans la balance ma mère est quand même plus importante.

Par yapasdequoi

(hors juridique) Vos souvenirs sont dans votre coeur pas dans le papier peint. Avancer dans la vie vous rendra service.

Par Isadore

Bonjour,

La seule solution serait de racheter l'appartement à votre mère. Elle vous loge gratuitement, ce qui vous fait économiser un loyer. Mais le fait de vivre dans le logement ne prive pas votre mère de ses droits.

Quant à attaquer votre mère en justice, ce serait prendre le risque qu'elle vous demande de partir. Elle n'est pas obligée de vous loger, il serait exagéré en prime de lui interdire de refaire la décoration.